



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 07/05/2025

Reçu en préfecture le 07/05/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20250505-DEC2025_081-CC



Publié le 13-05-2025

DECISION DU MAIRE N°DEC2025-081

TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE VICTOR HUGO

Nomenclature ACTES : 1.1

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,

Vu le Code General des Collectivités Territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code General des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2025-04-04 du 03 avril 2025 concernant la mise à jour des délégations du Conseil Municipal au Maire,

Considérant **la nécessité d'engager des travaux d'extension et de réhabilitation de l'Ecole Victor Hugo ;**

Considérant l'analyse des offres présentées lors du marché public qui a été lancé en vue **des travaux de terrassement et de gros œuvre, relatif aux travaux d'extension et de réhabilitation de l'Ecole Victor Hugo,**

Considérant la décision DEC 2024-105 du 17 juin 2024 attribuant le marché à la Société **POGGIA PROVENCE ;**

DECIDE

ARTICLE 1 : de signer **l'avenant 2** avec **POGGIA PROVENCE 126 allée des temps Perdus BP 50 192 – 84305 CAVAILLON CEDEX** pour les missions suivantes :

- Embases siphons
- Coupe feux joints
- Rebouchage regards
- Relevé béton
- Réservations
-

Montant initial du Marché Initial HT	1 092 859.34€
Montant avenant n° 1	38 387.88€
Montant avenant n° 2	14 454.39€
% augmentation du marché initial	4.84%
Nouveau montant HT du marché	1 145 701.61€
TVA	229 140.32€
Nouveau montant TTC du marché	1 374 841.93€

ARTICLE 2 : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 07/05/2025

Reçu en préfecture le 07/05/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20250505-DEC2025_081-CC



ARTICLE 3 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 05 mai 2025

Le Maire,
Maxime MARCHAND





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 2

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice



COMMUNE DE SAUSSET-LES-PINS
Place des Droits de l'Homme
13 960 SAUSSET-LES-PINS

B - Identification du titulaire du marché public

POGGIA PROVENCE
126 ALLEE DES TEMPS PERDUS
84300 CAVAILLON
SIRET : 387811193 00011

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

MAPA N° 23035 – TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE VICTOR HUGO - LOT N°3

■ Date de la notification du marché public : 28/05/2024

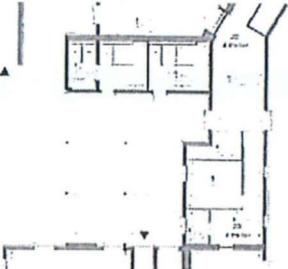
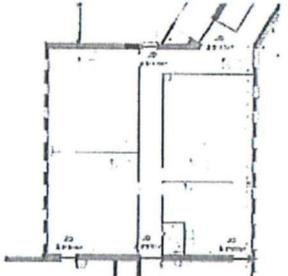
■ Montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 1 092 859,34 €
- Montant TTC : 1 311 431,21 €

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

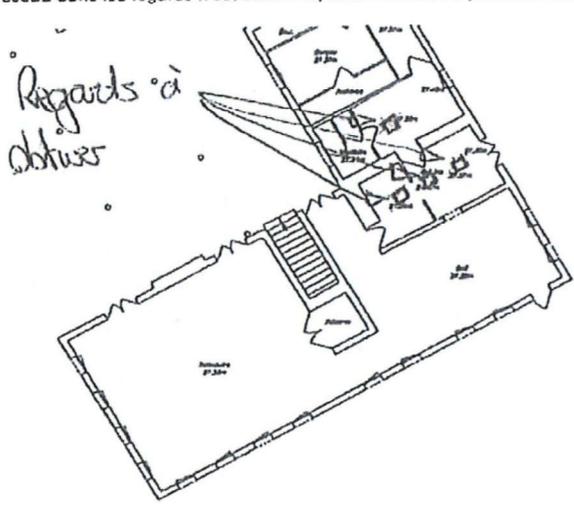
DEVIS N° 54/25				
Mise en place des embases de siphons dans les locaux RDC				
<i>DESIGNATION</i>	<i>U</i>	<i>Quantité</i>	<i>Px Unitaire</i>	<i>TOTAL HT</i>
- Mise en place, réglage et fixation de 10 embases de siphons (Réf. 774.002.110) dans les locaux RDC	ens.	1,00	883,76 €	883,76 €
<p>Nota :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fourniture des embases de siphons (Réf. 774.002.110) est hors lot - Les embases de siphons sont à fixer directement sur la dalle brute réalisée - Les embases de siphons seront positionnées au droit des réseaux sous-dallage réalisés par CMT (Lot CVC/PB. La position des réseaux est considérée comme validée par la Moe, Poggia Provence pourra en aucun cas être tenu responsable d'une mauvaise implantation. - La protection des réseaux après la mise en place des embases contre les débris est hors lot 				

DEVIS N° 63/25				
Traitement coupe feu des joints de dilatation de la partie existante				
<i>DESIGNATION</i>	<i>U</i>	<i>Quantité</i>	<i>Px Unitaire</i>	<i>TOTAL HT</i>
Traitement coupe feu des joints de dilatation avec mise en place :	ml	45,45	30,00 €	1 363,50 €
- Tresse coupe feu Jointofeu diamètre 30mm				
- Mastique type Sikaflex 11-FC pour étanchéifier le JD				
Débourrage des joints de dilatation existants sur une profondeur de 5cm	ens.	1,00	733,76 €	733,76 €
<p>Nota :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les habillages et/ou protections du joint de dilatation sont hors lot - Les joints de dilatations à traiter sont ceux repérés en rose ci-dessous : 				
<p>Etage R+1 :</p> 				
<p>Etage R+2 :</p> 				
Total h.t				2 097,26 €



DEVIS N° 68/25

Rebouchage en béton non armé de 4 regards intérieurs au bâtiment

DESIGNATION	U	Quantité	Px Unitaire	TOTAL HT
<p>Rebouchage en béton non armé de 4 regards intérieurs au bâtiment</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de deux maçons coffreurs pendant 1 jour - Matériel et matériaux divers <p>Nota :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce devis comprend le rebouchage de 4 regards intérieurs au bâtiment existant selon les indications du mail du 24/03/2025 de Marianne Malfondet. (Voir extrait de plan ci-dessous : regard à boucher repérés en bleu) - L'arase supérieure des rebouchages sera égale au sol brut actuel. - Aucun réseau dans les regards n'est conservé, leurs obturations peut être réalisée. 	<p>jour</p> <p>ens.</p>	<p>1,00</p> <p>1,00</p>	<p>733,76 €</p> <p>250,00 €</p>	<p>733,76 €</p> <p>250,00 €</p>
			Total h.t	983,76 €

DEVIS N° 76/25
Réalisation d'un relevé béton avec étanchéité sur p

DESIGNATION	U	Quantité	Px Unitaire	TOTAL HT
<p>1. Réalisation d'un relevé béton 10x20ht cm sur 16ml de longueur - Réalisation d'un relevé béton. Nota : Cette prestation comprend tous les sujets de scellements, coffrages, ferrillages, bétonnages et finitions.</p>	ml	16,00	181,33 €	2 901,28 €
<p>2. Réalisation d'une étanchéité - Réalisation d'un relevé d'étanchéité sur le relevé béton conformément au schéma annexé à ce devis.</p>	ens.	1,00	496,20 €	496,20 €
<p>3. Réalisation d'un enduit de protection sur l'étanchéité - Réalisation d'un enduit de protection sur l'étanchéité.</p>	ml	16,00	35,43 €	566,88 €
<p>Nota : - Ce devis comprend uniquement le traitement des zones suivant le repérage bleu ci-dessous. - Aucun traitement du JD au droit de la porte d'entrée n'est prévu dans nos prestations. - Afin de pouvoir réaliser ce relevé, une dépose de l'ITE actuellement en place pourrait être nécessaire. La dépose de l'ITE est hors lot. - Cette prestation est soumise à validation du bureau de contrôle.</p>				
		Total h.t		3 964,36 €

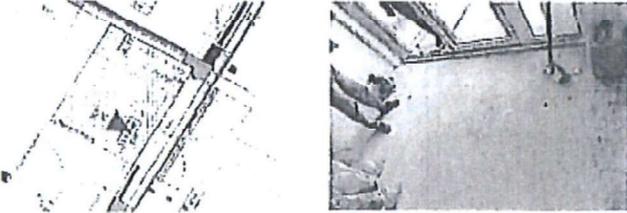
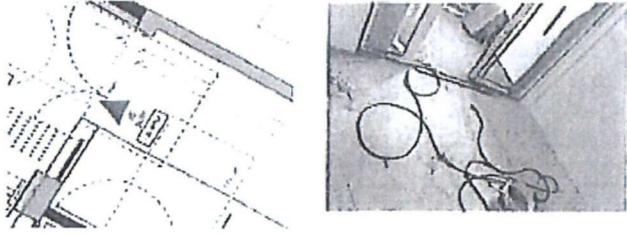
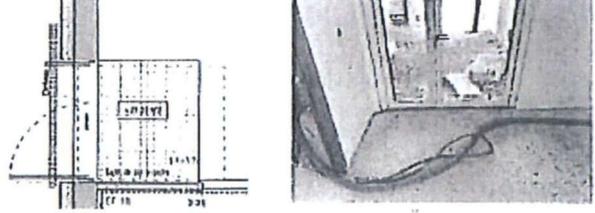
DEVIS N° 77/25

Réalisation de trois réservations et étanchéification des

DESIGNATION	U	Quantité	Px Unitaire	TOTAL HT
1. Carrotages entre voile béton du local Technique 1 (RDC) et extérieur - Réalisation de 3 carrotages : 1x Diamètre 200mm + 2 x Diamètre 80mm Nota : Cette prestation comprend tous les sujets d'installations et évacuation des	ens.	1,00	773,95 €	773,95 €
2. Préparation des supports pour réalisation de l'étanchéité - Réalisation d'un dé béton autour des trois réseaux traversant le voile enterré. Nota : Cette prestation comprend tous les sujets de retrait d'étanchéité déjà mise en œuvre, calfeutremments, coffrages, ferrailages, bétonnages et finitions.	ens.	1,00	1 967,52 €	1 967,52 €
3. Etanchéité - Réalisation de l'étanchéité des réseaux traversant le voile enterré.	ens.	1,00	1 207,50 €	1 207,50 €
Nota : - La position des carrotages à réaliser est définie par l'entreprise CMT Climatique. - La mise en place des réseaux traversant les réservations est hors lot. - Cette prestation est soumise à validation du bureau de contrôle.				
		Total h.t		3 948,97 €

DEVIS N° 88/25

Réalisation de réservations dans les dalles existantes pour int

DESIGNATION	U	Quantité	Px Unitaire	TOTAL HT
<p>1. Réalisation d'une réservation pour un tapis (R+2 : Entrée principale). - Réalisation d'une réservation de 22mm par rapport au niveau fini Nota : Afin de réaliser une réservation en cohérence avec les niveaux altimétriques existants, la dépose de la porte d'entrée et du seuil est nécessaire</p> 	ens.	1,00	858,76 €	858,76 €
<p>2. Réalisation d'une réservation pour un tapis (R+2 : Accès escalier neuf). - Réalisation d'une réservation de 22mm par rapport au niveau fini Nota : - Les dimensions et positions exactes sont à nous transmettre, y compris la gestion avec les retours d'élevations</p> 	ens.	1,00	858,76 €	858,76 €
<p>3. Réalisation d'une réservation pour un tapis (R+1 : Accès au préau) - Réalisation d'une réservation de 22mm par rapport au niveau fini Nota : Les dimensions et positions exactes sont à nous transmettre, y compris la gestion avec les retours d'élevations</p> 	ens.	1,00	858,76 €	858,76 €
<p>Nota :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dimensions exactes des tapis et leurs positions sont à nous communiquer - La fourniture et la pose des tapis est hors lot - Les prestations comprennent la réalisation des réservations dans les sols existants avec un réagréage des fonds de réservations 				
			Total h.t	2 576,28 €

TRAVAUX MODIFIÉS / AJOUTÉS	MONTANT € HT
EMBASES SIPHONS	883,76 €
COUPE FEUX JOINTS	2 097,26 €
REBOUCHAGE REGARDS	983,76 €
RELEVÉ BETON	3 964,36 €
RESERVATIONS	3 948,97 €
RESERVATIONS	2 576,28 €
TOTAL € HT AVENANT N°2	14 454,39 €

Les autres éléments du marché restent inchangés.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

MONTANT € HT DU MARCHÉ INITIAL	1 092 859,34 €
MONTANT AVENANT N°1	38 387,88 €
MONTANT AVENANT N°2	14 454,39 €
% AUGMENTATION DU MARCHÉ INITIAL	4,84%
NOUVEAU MONTANT € HT DU MARCHÉ	1 145 701,61 €
TVA	229 140,32 €
NOUVEAU MONTANT € TTC DU MARCHÉ	1 374 841,93 €

Le Maire
Maxime Marchand



E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
CLEMENT Guillaume Directeur Général Délégué	Cavaillon le 30/04/2025	POGGIA PROVENCE 126 allée des Temps Perdus B. P. 50192 84305 CAVAILLON Cedex Tel. +33 (0) 4 90 71 18 71 - Fax. m@poggia-provence.fr RCS Avignon (SIRET 38781119300011 - APE 4120 B)

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A. Sausset....., le 05/05/2025

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)

Le Maire
Maxime Marchand



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Envoyé en préfecture le 07/05/2025

Reçu en préfecture le 07/05/2025

Publié le



ID : 013-211301049-20250505-DEC2025_081-CC